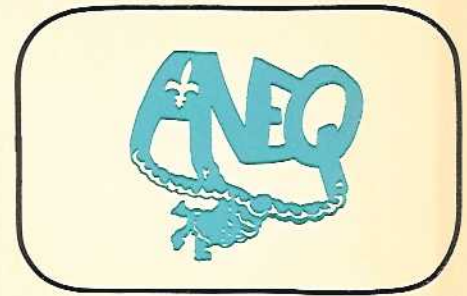


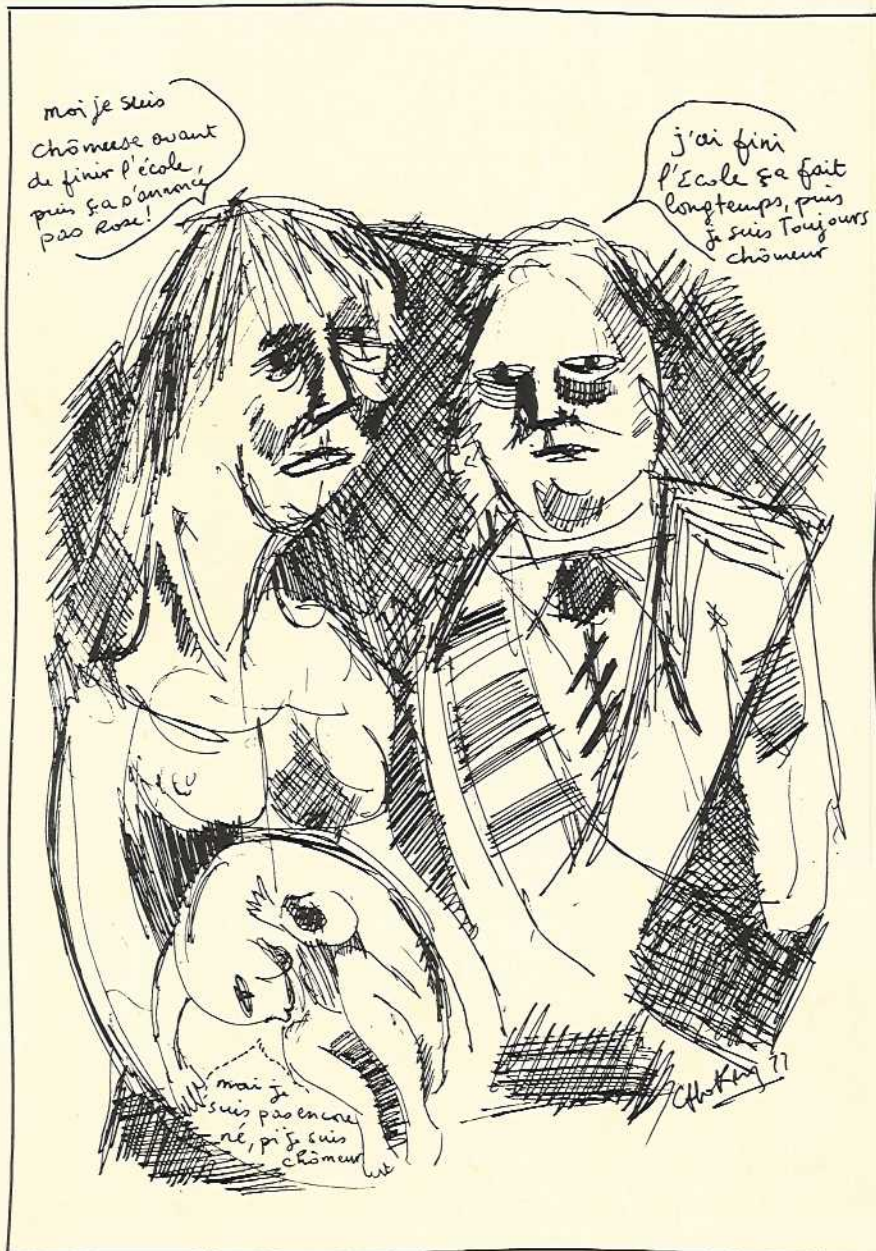
le québec ETUDIANT



Vol. 1 No 1

- association nationale des étudiants du québec -

6 sept. '77



Exclusif:
Entrevue avec
Jacques Yvan
Morin

page 8

Tournée
Nationale
de l'Aneq

page 12 - 13

Dossier:
Chomage
étudiant

page 14

Mot de bienvenue

Chers(es) amis (es) lecteurs, voici le premier numéro de ce qui devrait devenir le lien entre tous les étudiants du Québec. «le QUEBEC ETUDIANT» est le fruit d'une collaboration de plusieurs organismes et associations qui oeuvrent pour le monde étudiant. L'Aneq, éditeur de la revue, y voit un moyen bien précis de sensibiliser les étudiants aux problèmes et aspirations du mouvement étudiant. La diversité de la revue essaiera de rendre plus attrayante sa lecture. Les niveaux d'intérêts ont été choisis pour intéresser le plus grand nombre de lecteurs. Le «dossier» sera la coeur et le thème de chacun des numéros. Au cours des prochaines parutions, trois autres chroniques viendront se greffer aux quatre déjà existante.

La communication ne devrait pas être à sens unique, c'est pour cela que nous accorderons beaucoup d'importance aux commentaires de nos lecteurs. L'information à caractère provincial occupera évidemment une place prépondérante mais grâce à des ententes avec la CUP [Canadian University Press] et l'UIE [Union internationale des étudiants] nous aborderons les problèmes étudiants de tout le Canada et du monde en général.

Le voeu formulé par la rédaction du «le QUEBEC ETUDIANT» est que chaque étudiant se sente parent de la revue.



Pierre Potvin
rédacteur en chef



SOMMAIRE

Editorial.....	P. 4
Les étudiants du CEGEP Ste-Foy gagnent une annexe.....	P. 5
Les tendances politiques dans le mouvement étudiant.....	P. 6
Le salaire étudiant est-il souhaitable?.....	P. 7
Entrevue avec Jacques-Yvon Morin.....	P. 8
Université Laval; la lutte est loin d'être finie.....	P. 10
Dossier: Avez-vous travaillé cet été?.....	P. 14
Bande dessinée.....	P. 18
Le rôle de la presse étudiante; l'ANEQ au colloque du Yémen ..	P. 22

le québec ETUDIANT



Editeur: Association Nationale des étudiants du Québec (Aneq).
Rédacteur en chef: Pierre Potvin
Directeur de l'information: Daniel Pauquet
Rédaction: François Couture, Daniel Pauquet, Marc Berthiaume, Eric Devlin, Pierre Potvin
Directeur de l'éditorial: François Couture
Collaborateurs: Placide Couture, Yves Paquette, Raymond Blain, Marie-Lyne Ethier, Claude Fortin, Jennifer Robinson, UIE (Union internationale des étudiants) PEN (Presse étudiante Nationale), BNIR (Bureau National d'information et de recherche, Aneq).

Conception de la page couverture: Ahmed Choukri

Administration et trésorerie: François Desbiens

Conseiller technique: Jennifer Robinson

Composition et montage: Compo-Aneq, St-Blaise, 424-5549

Impression: Richelieu-Roto-Litho

Distribution: Purolator Courrier Ltée

Bureau de la rédaction: 2336 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, P.Q. G1V 1S5

Tél.: (418) 658-5711, extension 226.

«le QUEBEC ETUDIANT» est publiée deux fois par mois et distribuée à tous les membres de l'Aneq sans aucun frais dans tous les Cégeps et universités du Québec. Les groupes ou associations et individus qui désireraient recevoir un abonnement d'un an à domicile doivent envoyer leurs noms et adresses au bureau de la revue accompagnés d'un mandat-poste ou chèque de dix (10) dollars au nom de l'Aneq.

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

La reproduction totale ou partielle est permise en mentionnant l'origine.

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec.

Emplois d'été: "L'as-tu ton inter?"

Cet été, les emplois ont été tirés à l'ordinateur par le service de placement étudiant. Si cette formule élimine le favoritisme, elle n'en révèle pas moins le ridicule d'une situation où des milliers de jeunes sont sans emploi. Une telle «Loterie» constitue un aveu d'impuissance du ministère du travail face au chômage record que nous atteignons.

Encore plus contradictoire que cette contribution d'été qu'exige le service des Prêts-Bourses même si l'étudiant n'a pu travailler. Par exemple, un étudiant qui chôme 10 semaines se voit exigé un montant égal à 5 semaines de travail [exactement la moitié] au salaire minimum. Non seulement on exige un revenu inexistant, plus ridicule encore, on exige la moitié de ce que l'étudiant n'a pas.

Ce n'est pas l'égalité des chances, mais bien l'égalité des risques qui se réalise sous nos yeux...

S'étonnera-t-on, à présent, de l'insécurité dont témoignent plusieurs étudiants quand à la poursuite de leurs études et aux débouchés futurs?

L'accessibilité à l'éducation demeurera un vain mot tant que dureront de telles pratiques, pour le moins hasardeuses et arbitraires.

Y a-t-il une solution à notre insécurité?

Le gouvernement, dans ses déclarations, tente par toutes sortes de moyens de faire croire qu'il n'y a pas d'issue, que peut-être, un jour, il y en aura. Ces prétextes ne sont pas nouveaux. Depuis bien des années on promet aux étudiants et au peuple en général des améliorations notables «dès que les finances publiques le permettront». L'histoire des luttes passées nous apprend qu'aucune de ces promesses n'a été une garantie. Dès qu'on rappelle aux politiciens leurs promesses passées, ils se dépêchent aussitôt de les remettre au futur.

Nos demandes sont-elles réalisables?

Elles le sont beaucoup plus qu'on ne le laisse croire. En effet, depuis 1960, on s'aperçoit que les grandes corporations qui possèdent le pays ont été de moins en moins taxées, tandis que les particuliers l'ont été de plus en plus. Alors que les corporations contribuaient pour 27% des revenus de la province en 1961, elles ne représentent plus que 10.8% en

1970. D'autre part, les particuliers ont raison de se plaindre puisque leur part est passée de 16.5% des impôts à 41.7% dans le même laps de temps.

Si on manque d'argent pour les pensions, pour les bourses et la création d'emploi, c'est que l'argent a pris une autre destination. Les grandes compagnies jouissent de privilèges incroyables: par exemple, la compagnie ITT dispose à elle seule d'un territoire plus grand que la Belgique et la Hollande. Ce territoire, situé sur la côte nord, a été concédé par la province sous le régime libéral, en plus d'un «cadeau» de 40 millions, ce qui représente un quart de l'investissement total.

On voit où va l'argent.

Le gouvernement du Québec est maintenant devant un choix précis. Il a le choix entre maintenir les privilèges exagérés aux «gros» de la finance, ou bien se ranger aux côtés de la population et puiser l'argent où il est. Et il y est!

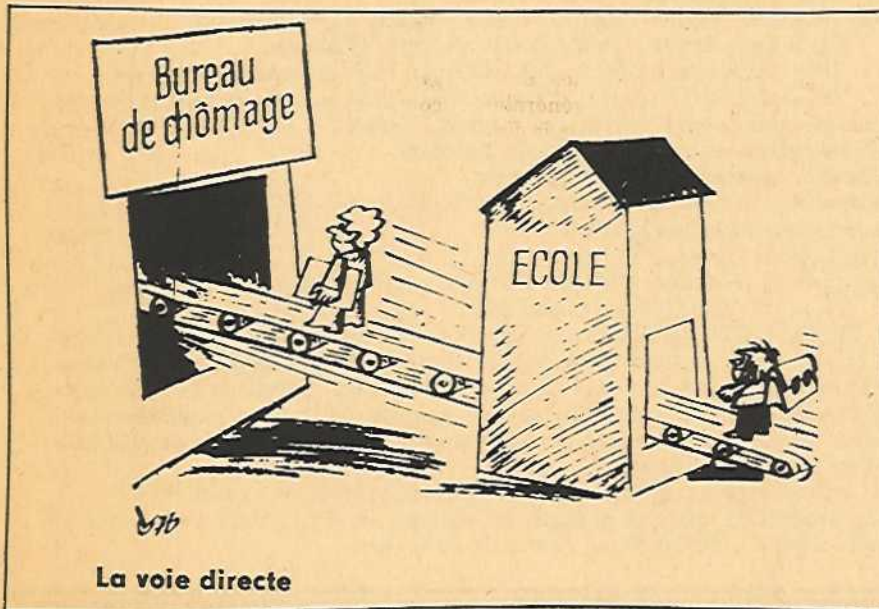
Les données publiées par U.S. survey of current business nous indiquent que les investissements américains au Canada ont occasionné un reflux de profits de 5 milliards 869 millions entre 1960 et 1967. En sept ans, les investisseurs américains sont «rentrés» dans leur argent et ont fait un milliard 744 millions en plus! Il y a déjà dix ans de cela.

Doit-on craindre de revendiquer?

Demander selon ses besoins n'est pas illogique. Lors d'une émission télévisée, Robert Bourassa menaçait. «Je ne suis pas pour réduire les pensions de vieillesse, disait-il, pour donner de meilleures bourses aux étudiants». Cette méthode est bien connue. On l'appelle chantage. M. Bourassa savait pourtant fort bien que les millions qu'il cédaient en subventions permettaient au même moment à quelques «grands» d'empocher à coups de milliards. Quand le gouvernement traite nos demandes d'utopie, il fait un choix très clair: il se range avec une poignée de grands patrons, soit par amour, soit par crainte.

Le jour où nos dirigeants décideront de favoriser davantage la population et un peu moins les multinationales, ils auront certainement l'appui de tous ceux qui en ont assez des faveurs et de la molesse. •

François Couture
Secrétaire-général de l'Aneq



La voie directe

Courrier du lecteur

«le QUEBEC ETUDIANT» publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. «le QUEBEC ETUDIANT» se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Expédiez vos envois à «le QUEBEC ETUDIANT», 2336, Chemin Ste-Foy, Québec. Code Postal G1V 1S5 •



Les étudiants du Cégep Ste-Foy gagnent une annexe

Les étudiants du Cégep Ste-Foy ont remporté une bataille importante dans leur institution. Début avril 77 les étudiantes apprenaient avec surprise que pour l'année suivante l'administration prévoyait 324 inscriptions de plus dans un CEGEP déjà fort achalandé (3800 étudiants) et prévu pour 3,500. Contacté, le directeur-général M. Ghislain Jobin révéla que pour remédier à ce surplus d'étudiants il envisageait déménager les techniques forestières dans un autre endroit, soit Ste-Foy ou Québec. Ceux-ci correspondaient en nombre (350 inscrits) au surplus annoncé, également les techniques forestières utilisent le plus petit nombre de départements, ce qui facilitait leur expulsion.

La bataille dura un mois; les étudiants réunis en assemblée générale (participation spectaculaire pour la fin d'une session : 1200 personnes présentes) endossèrent la solution proposée par l'association soit la construction d'une annexe composée de sept classes, d'une cafétéria, de bureaux de professeurs et d'une salle d'étude. C'est à ce moment que commencèrent les démarches d'Eric Hufty (représentant au comité pédagogique) du comité de coordination avec l'aide des cinq autres membres.

Après une rencontre avec le directeur-général qui écarta ce projet comme irréalisable le comité contacta la DGEC (direction générale de l'ensei-

gnement collégial). Pour donner un poids politique au projet Eric Hufty appela Claude Morin, député de Louis-Hébert (ministre des affaires intergouvernementales) qui appuya les revendications.

Pendant ce temps le comité de coordination faisait adopter une deuxième solution au problème: l'explosion de la grille-horaire, ajoutant 30 minutes de cours le matin et 30 minutes le soir, solution qui n'eut pas de lendemain puisque la DGEC donna son consentement pour l'annexe de 11,000 pieds carrés \$309,000.celle-ci passerait sur le budget courant du CEGEP. A un détail près la victoire fut complète, il n'y aurait pas de salle d'étude mais tous les autres locaux y seraient.

Eric Hufty donnait ainsi la leçon à retenir de cette bataille «devant une attitude sérieuse et déterminée des étudiants le gouvernement doit inévitablement s'y intéresser»•

P. Potvin

Les tendances politiques dans le mouvement étudiant

(BNIR) L'existence d'un grand nombre de tendances politiques et d'opinions diverses a toujours constitué un problème au sein des organisations syndicales étudiantes. En effet, comment rallier ensemble tous les étudiants autour d'objectifs communs alors que plusieurs groupes ou partis tentent d'imposer leurs propres vues?

Au cours des années '60, alors qu'il rédigeait l'histoire de la lutte de l'UGEQ sur la gratuité scolaire, Jean Taillon écrit:

«Depuis la fondation de l'UGEQ, les dirigeants étudiants se préoccupent de la question, mais des conflits idéologiques (sic) empêchent le front commun étudiant»

En 1969, c'est la confusion politique qui amena la dissolution de l'Union Générale des étudiants du Québec (UGEQ).

On voit donc comment ce problème s'il n'est pas résolu, peut être néfaste à l'avancement des luttes étudiantes. C'est pourquoi l'Aneq a adopté en juillet 1977 une position formelle face à cette question. La résolution ne nie aucunement le droit de chaque étudiant d'avoir ses propres opinions et de les exprimer. Cependant, il est clairement stipulé que des individus ne doivent pas tenter de subordonner l'Aneq aux fins de leur parti ou de leurs opinions

personnelles. Cela signifie que chacun se doit de respecter les décisions de la majorité, votées dans les assemblées générales étudiantes ou autres instances de représentation syndicale.

Voici le texte de la résolution:

L'Aneq est un mouvement de masse et les étudiants y adhèrent non pas sur leurs opinions politiques ou leur militantisme, mais plutôt sur la base de leurs intérêts.

L'Aneq doit affirmer son autonomie vis à vis quelque groupe ou parti politique que ce soit.

L'Aneq doit avoir comme but premier la défense des intérêts de ses membres.

L'Aneq ne doit pas dénoncer un ou plusieurs militants parce qu'ils sont d'un groupe ou d'un parti politique quelconque.

Quelques exemples du passé:

- Lors de manifestations, quelques militants distribuent des tracts, ce qui crée une confusion sur la nature de la manifestation.

- Lors de manifestations, quelques militants arborent des slogans appartenant à des groupes politiques, ce qui sème encore une fois la confusion sur la nature même de la manifestation.

- A chaque occasion où il y a un compromis de fait, c'est selon ces militants une compromission et une trahison qu'il faut dénoncer.

- Utilisation du nom de PEN (Presse étudiante nationale) malgré la dissolution de l'ancien exécutif.

- Ces divers groupes s'affrontent, sans qu'on puisse s'y retrouver, en prétendant être les seuls à pouvoir guider correctement les revendications étudiantes.

- Aux congrès, quelques militants distribuent des tracts associant les militants de l'Aneq à un groupe politique.

Conscient que l'Aneq ne doit pas devenir une arène où se disputent les défenseurs d'idéologies politiques:

L'Aneq dénonce ces pratiques qui affaiblissent le mouvement étudiant en provoquant la confusion, la division, et les réactions de droite.

L'Aneq confirme sa démarche autonome par rapport à tout parti, mouvement ou groupe politique.

Les membres et les militants des associations étudiantes ne doivent pas utiliser l'Aneq, ni la subordonner aux fins de leur parti, de leur mouvement ou de leur groupe politique.

L'Aneq se devra de dénoncer tout membre qui essaie d'utiliser l'Aneq pour des fins autres que celles de l'Aneq.

Proposé par l'association générale des étudiants du Cégep de Trois-Rivières

Adopté par le 7e Congrès national de l'Aneq, Sherbrooke, juillet 1977

110 millions en moins

Une étude de la CSN affirme que les récents amendements à l'assurance chômage auront pour effet d'enlever 110 millions de dollars aux travailleurs canadiens. En effet, selon l'étude, les dispositions du bill C-27 attaquent particulièrement les travailleurs ayant de 8 à 11 semaines d'emploi assurable, et qui perdront leur droit à l'assurance chômage. Ces mesures ont été justifiées par le gouvernement en prétextant que 80% des chômeurs visés n'ont au cune personne à charge et que 50% ont moins de 25 ans. Il s'agit donc d'une mesure qui affecte en grande partie la jeunesse et les étudiants dont plusieurs seront privés de sécurité et de revenu.

Enfin, on se souviendra que l'assurance chômage est le fruit de luttes acharnées du mouvement syndical pour la sécurité de revenu. C'est pourquoi les centrales syndicales ont vivement dénoncé la loi C-27 qui revient en arrière sur des avantages acquis chèrement par les travailleurs canadiens.

Code d'éthique de la publicité

Ce code d'éthique de la publicité que l'on devrait plutôt appeler ligne de conduite verra à faire respecter certaines règles qui nous paraissent de bonne justice évidente. Il ne sera pas permis de faire quelques discriminations que se soient sur le sexe, la race, la langue, la culture et la religion. Egalement pour des raisons humanitaires nous n'accepterons pas de publicité de l'armée. Les produits de compagnies qui sont en conflit avec leurs employés se verront aussi fermer l'accès à nos pages. Pour toutes informations sur nos tarifs de publicité contactez: Daniel Pauquet, tél.: 658-5711 ext. 226

Le salaire étudiant est-il souhaitable?

Dès les années '60, les étudiants ont été amenés à se pencher sur la question de leur revenu. Parmi les solutions proposées à long terme au problème étudiant, le salaire étudiant a fait sa marque. En effet, il était l'objectif ultime visé par l'Union Générale des Etudiants du Québec (1964-1969). Fait à noter, le salaire étudiant figure aussi au programme du Parti Québécois, actuellement au pouvoir.

Comment une telle mesure peut-elle se justifier?

Le pré-salaire, ou salaire étudiant est basé sur l'argument qui veut que l'éducation contribue à développer la technologie et à augmenter la production des biens et services dans un pays donné. Dans une telle optique, la main-d'œuvre instruite est considérée comme une ressource économique. Cette ressource est le fruit du travail des professeurs, des employés scolaires et des étudiants. Considéré sous cet angle, l'étudiant est non seulement l'objet de la formation, mais aussi un et des étudiants. Considéré sous cet angle, l'étudiant est non seulement l'objet de la formation, mais aussi un travailleur intellectuel. C'est un fait, d'ailleurs que chaque étudiant doit investir des énergies pour acquérir une formation. Dans l'optique du salaire étudiant, le travail de l'étudiant est un travail productif.

L'étudiant, une fois formé et embauché, fournit un rendement qui requiert l'usage des connaissances acquises. C'est pourquoi l'UGEQ prônait le salaire étudiant comme étant la rémunération de l'étudiant pour son travail intellectuel.

«L'AGEUM et l'UGEQ ont défini à maintes reprises l'étudiant comme un jeune travailleur intellectuel à rendement différé, voulant indiquer ainsi que le travail de l'étudiant n'est pas improductif. La formation acquise par l'étudiant lui permet de produire; et même si cette production ne se manifeste qu'après les études, elle est intrinsèquement liée à ces études. La pensée actuelle du syndicalisme étudiant se fonde sur ce principe.

Or, si l'étudiant est un travailleur, il en découle que comme tous les autres travailleurs il a droit au travail. Il est donc absurde, dans cette optique, de lui faire payer l'exercice d'un tel droit. Il serait logique, au contraire, que l'étudiant soit rémunéré pour son travail, que ce soit par le pré-salaire, par des allocations d'études ou selon quelque autre formule.»

(Tiré de : Gratuité Scol., rétrospective et généralités, AGEUM, 1966)

Pour prouver la rentabilité économique de l'éducation et du travail de l'étudiant, l'AGEUM citait dans le même dossier les travaux d'économistes et de sociologues américains. Ceux-ci attribuaient à l'éducation la croissance du produit national, l'augmentation du rendement des entreprises et le développement technique.

«En fait, la généralisation de l'éducation est également rentable économiquement pour l'ensemble de la population comme l'ont illustré plusieurs sociologues, notamment Edward F. Denison et Théodore Schultz, aux Etats-Unis. De ces études, on retiendra particulièrement les points suivants:

- Aux Etats-Unis, entre 1929 et 1957, un plus haut degré d'instruction chez la

classe ouvrière a été la cause de la croissance de l'ordre de 21 pour cent enregistrée au poste du revenu national.

- De plus, ce progrès généralisé du savoir, au niveau notamment de la recherche, du développement et de l'administration, est cause d'un autre 19%, ce qui porte le total de l'acquis à 40%. Denison estime également que l'embauche s'est accrue de 32%.

- D'ici 1980, toujours aux Etats-Unis, Denison prévoit que l'éducation et l'expansion généralisée du savoir vont contribuer tout autant à la croissance du revenu national que ces mêmes facteurs l'ont fait depuis 1929.

La raison de ces phénomènes, c'est que l'instruction:

- crée de nouveaux produits
- crée de nouveaux emplois
- crée de nouvelles techniques
- augmente le rendement des entreprises existantes
- crée de nouvelles entreprises
- augmente les revenus fiscaux de l'état.»

(Gratuité Scol..., AGEUM 1966)

Au Québec, la grande expansion de l'éducation réalisée au cours des années '60 correspondait effectivement à une «prospérité» économique et à des profits fabuleux pour les grands investisseurs qui contrôlent le pays. Entre 1960 et 1967, (période où s'est amorcée la réforme de l'éducation) on estime à 5 milliards 869 millions de dollars le total des profits américains au Canada, pour un investissement total de 4 milliards 125 millions. (Source: U.S. survey of current business). C'était il y a dix ans...

Les affirmations de l'UGEQ trouvent donc une certaine confirmation. Il serait aussi important de souligner l'essor de la consommation qu'a provoqué la réforme de l'enseignement. En effet, le marché des produits «de luxe» des voyages, automobiles etc. a eu sa part de bénéfice quand apparurent les cadres, techniciens etc. fraîchement émoulus des Polyvalentes, Cégeps et Universités.

Il est des pays où les formules de pré-salaire ont cours. Il s'agit des pays dits socialistes où l'éducation est considérée comme un investissement collectif et l'étudiant, comme un travailleur intellectuel. Cependant, ces pays exer-

[Suite à la page 24]

Jacques-Yvan Morin:

"Il y a d'autres secteurs de la population qui crient famine...!"

- **Considérez-vous la clientèle étudiante comme acquise au Parti Québécois ou à sa philosophie de l'éducation?**

- La clientèle étudiante reflète en générale les orientations politiques de ses aînés. Il n'y a pour ainsi dire pas de différence en termes de pourcentage. Les jeunes, on a pu le constater statistiquement parlant, sont orientés souvent selon les choix politiques des parents.

- **Dans la situation actuelle, la clientèle vous est-elle favorable dans une majorité?**

- Oui, en majorité, nous avons lieu de croire, à partir de sondages, qu'elle est peut-être un peu plus favorable que les autres classes d'âge. Les sondages nous ont démontré que notre force est répartie à peu près également sur toutes les classes d'âge. Peut-être un peu moins passée la cinquantaine, peut-être un petit peu plus en bas de trente ans, mais ce ne sont pas des écarts considérables par rapport aux autres fourchettes d'âge.

- **De quelle façon considérez-vous la clientèle étudiante en tant que centrale syndicale ou comme force d'association, est-ce une véritable force?**

- Si une centrale possède une force politique considérable, surtout si elle est vraiment représentative de ses membres. De ce point de vue, il

importe beaucoup au ministre de l'éducation et au gouvernement que ses politiques éducatives obtiennent l'appui de toutes les centrales syndicales. Bien sûr, à plus forte raison d'une centrale comme la CEQ qui est axée directement sur les activités éducatives, ou encore d'une centrale comme l'Aneq.

- **Est-ce que l'Aneq a un poids spécial pour vous?**

- Elle représente le milieu étudiant de façon... en particulier depuis quelques années, d'une façon que je juge très intéressante. En tout cas, je ne voudrais pas prendre une décision majeure sans connaître le point de vue de l'Aneq. Je ne dis pas que nous sommes à la remorque de ces centrales, mais nous ne voudrions pas prendre de décisions majeures sans savoir ce qu'elles pensent, sans les avoir consultées. C'est la raison pour laquelle j'ai rencontré d'ailleurs, dès les premiers mois de mon entrée au ministère, les représentants de l'Aneq.

- **Dans votre discours à l'assemblée nationale, le coût de l'éducation était selon vous, trop élevé.**

- C'est un des coûts les plus élevés du monde occidental, par tête, j'entends. C'est parce qu'il faut tenir compte aussi des affaires sociales. Il n'y a pas que l'éducation qui soit au nombre des

préoccupations du gouvernement. Il y a d'autres secteurs de la population qui crient famine et qu'on ne peut pas négliger non plus. Je pense, par exemple, au secteur des garderies, aux personnes âgées; elles aussi ont besoin de l'attention du gouvernement, et si, pour mettre plus d'argent dans l'éducation nous soyons obligés de négliger ces autres responsabilités sociales, je ne pense pas que nous soyons un bon gouvernement.

- **N'est-ce pas faire porter l'odieux de la situation sur les étudiants? Robert Bourassa disait: «Va t'il falloir diminuer les pensions de vieillesse pour pouvoir vous donner une certaine gratuité ou des avantages de Prêts-Bourses?»**

- Entendons-nous bien. Au niveau de l'école primaire, secondaire et du Collège, nous avons atteint la gratuité. Au niveau universitaire, les frais de scolarité ne représentent pas 10% des argents qui sont dépensés par les universités dans l'enseignement supérieur. De sorte qu'il nous reste très peu à franchir sur le chemin de la gratuité complète et je pense que d'ici quelques années cette étape sera franchie. Donc on va vers la gratuité complète de l'enseignement. Il faut bien sûr rétablir les finances publiques avant de procéder à ces étapes-là pour être bien sûr que nous ne pénalisons pas d'autres secteurs de la population.

- **Quand vous parlez de gratuité, parlez-vous des frais à l'inscription?**

- Je pense aux frais de scolarité qui vous le savez maintenant ne sont plus exigés que dans quelques établissements universitaires (sic). Dans d'autres maintenant, c'est la gratuité.(1)

- **Ces frais représentent un très petit pourcentage des frais qu'un étudiant doit déboursier pour son habillement, son logement et sa nourriture dans le milieu universitaire, y compris tous les services connexes.**

- C'est justement la raison pour laquelle il y a un système de Prêts et Bourses.

- **Vous croyez donc qu'un étudiant doit s'endetter pour persévérer dans ses études?**



- Non. L'étudiant ne devrait pas, du moins, se trouver handicapé au départ en sortant de ses études. Il peut, cependant... compte tenu du fait que beaucoup d'entre-eux travaillent. Il peut cependant, et la société attend de lui qu'il fasse un certain effort pour obtenir son éducation compte-tenu de l'état actuel des finances du Québec. Peut-être que le moment viendra, et je souhaite que le moment vienne, où nous pourrions songer à des formules non seulement de gratuité scolaire, mais aussi de pré-salaire. Vous savez

que beaucoup de gens au sein du parti Québécois songent à des formules comme celle-là.

- Le régime des prêts et bourses exige actuellement de l'étudiant la moitié de ce qu'il n'a pas. On fait des opérations mathématiques sur une somme qui n'existe pas toujours, pour nombre d'étudiants.

- C'est un fait. Etant donné ce que ça coûte, nous ne pouvons pas faire mieux pour l'instant.

- Cela remet sur le tapis la question de l'accessibilité. Vous disiez dans un discours à l'assemblée nationale que l'accessibilité serait maintenue au niveau actuel pour 1977-78. Pensez-vous que la population du Québec de toutes classes peut se prévaloir de l'éducation supérieure? François Cloutier, votre prédécesseur affirmait que l'éducation n'était pas encore également accessible à tous les secteurs de la population?

- Ca reste juste quoiqu'il y ait eu quelques améliorations depuis l'an dernier, mais il reste vrai que tous les garçons, toutes les filles qui ont le talent pour faire des études supérieures n'y ont pas accès.

- Le régime actuel de prêts-bourses, par la dépendance aux parents, prive ceux dont les familles ne peuvent réellement payer.

- C'est juste. Dans un premier temps, il faut constamment améliorer les normes exigibles en vertu des prêts-bourses et, à un moment qui reste à déterminer et que je souhaite le plus rapproché possible, mais qui dépend cependant de l'état des finances du Québec, il va falloir dans un deuxième temps que nous songions à des formules plus généreuses que les prêts-bourses.

- Dans le programme du parti Québécois, il est écrit qu'un gouvernement du parti Québécois s'engage à instituer la gratuité scolaire à tous les niveaux. Aucune date n'est mentionnée. Le problème a été posé dès 1945 par le Quartier Latin, repris en 1963 par M. René Lévesque, et en 1966 le gouvernement libéral prévoyait établir avant 1972 la gratuité scolaire à tous les paliers. Le gouvernement du parti Québécois voit encore à long terme ces mesures?

- Entendons-nous bien. Il le voit, si possible, au cours de son premier mandat, aussitôt que les finances publiques du Québec nous permettront de faire encore mieux que nous n'avons fait jusqu'ici. (...)

entrevue par P. Potvin

(1) Après vérification, dans toutes les universités au Québec, les étudiants doivent payer des frais de scolarité. Quelques endroits accordent un délai de paiement, de 6 à 12 mois. (BNIR)



UNIVERSITÉ LAVAL;

La lutte est loin d'être finie

Pour une université telle que Laval on peut considérer la lutte des prêts-bourses, suite au conflit du syndicat des professeurs envers leur employeur, comme étant historique. En effet depuis 1969 où il y avait eu occupation par une vingtaine d'étudiants du bureau du recteur dans la tour des sciences de l'éducation, aucune contestation d'envergure n'avait pris forme à Laval.

Cette année, Laval a vécu les conflits les plus intenses de son histoire. Le syndicat des professeurs nouvellement

formé (depuis 1975) entreprit une grève de quatre mois pour avoir une nouvelle convention collective. C'est à la suite de ce conflit qu'est né le problème des prêts-bourses ou plus singulièrement les difficultés financières des étudiants de poursuivre, à cause de revenus insuffisants, une année scolaire prolongée jusqu'au 8 juillet. Après le réaménagement des prêts-bourses apporté par le ministre de l'éducation, les étudiants commencèrent à réaliser les problèmes financiers qui s'annonçaient. Le Rep (regroupement des étudiants de premier cycle) évalua la situation pour ainsi décider d'établir un certain nombre de revendications.

Le ministère de l'éducation accepta deux des cinq revendications et ce, en partie. Tout d'abord, un prêt sans intérêt égal aux frais de scolarité, remboursable six mois après la fin des études ou au plus tard le 1er novembre 1979; ensuite une indemnisation pour les étudiants-finissants consistant en un calcul de dix semaines de revenus supplémentaires additionnés au montant obtenu normalement. Au chapitre des revendications refusées on peut lire; gratuité scolaire pour tous à la deuxième session, indemnisation adéquate pour les pertes encourues cet automne (1976) et ne retenir aucun revenu d'emploi d'été compte tenu du peu d'emplois disponibles au 8 juillet.

«Discréditer les étudiants en les isolant, une vieille, mais efficace tactique d'isoler les étudiants par rapport à la population en tentant de faire croire à celle-ci que les étudiants d'université (considérés encore socialement privilégiés) sont irresponsables et cherchent à faire de l'argent sur le dos de la population». Jean Baillargeon, secrétaire général du Rep, définissait de cette façon la stratégie du gouvernement durant ce conflit. Le comité ad hoc sur les prêts-bourses (du Rep) écrit dans son rapport que lors de leur recherche, il s'est vite aperçu que le gouvernement, loin de perdre de l'argent avec le conflit de travail à Laval, en avait économisé et cela pour un montant approximatif de 13 millions. Les média de communication mettaient en évidence davantage la supposée non-représentativité du mouvement, plus particulièrement du Rep, plutôt que ses revendications.



Pour le Rep, les représentants du gouvernement ont cherché à gagner du temps afin de voir si les étudiants maintiendraient leurs revendications et le boycottage des frais de scolarité et obliger les étudiants à faire l'objet de la preuve. Le Rep se reproche, d'autre part, d'avoir consacré trop d'énergie à l'administration de l'université et d'avoir délaissé les pressions sur le gouvernement.

Mentionnons la manoeuvre du conseil de l'université de tenir une inscription par la poste visant à abolir le principal moyen de pression; le boycottage des frais de scolarité. En dernier lieu, l'injonction de la Cour Supérieure signifié au Rep, à sept étudiants qui occupaient diverses fonctions dans le regroupement et à toutes personnes qui en avaient connaissance. Cette dernière est une mesure qu'employa l'université pour expulser les étudiants du bureau du recteur, occupé depuis dix jours, également pour interdire aux étudiants la tenue de lignes de piquetage au Pavillon de la bibliothèque où sont situés les principaux bureaux de l'administration. L'injonction prendra fin le 15 septembre

prochain. Au Rep on accueille l'injonction en déclarant qu'elle brime les droits collectifs de manifester son mécontentement face à une situation financière qui se dégradait de jour en jour.

Quant à la mobilisation, en moins de six semaines il y eut près de 30 assemblées, dont quatre assemblées générales. A la deuxième manifestation plus de 1,000 étudiants ont marché sur le parlement. Une moyenne de 1,500 à 2,000 personnes assistèrent aux trois premières assemblées générales.

A la fin forcée de la lutte le Rep lançait ce message: «Cet automne 77 les étudiants de Laval auront rendez-vous avec l'ensemble des étudiants de la province, pour lutter contre l'endettement, le régime inadéquat des prêts-bourses, le sous-emploi des étudiants et le chômage pour les finissants. Espérons que les étudiants de Laval seront au rendez-vous fort d'une expérience acquise durement».

P. Potvin

A. Bonhomme n'est plus CHÔMEUR ...

PAR - CÔTÉ

Bonjour vous!



Vous êtes bien gentil de me donner une job de même...



DANS LA BANDE dessinée il y a beaucoup de chômage - MAIS AUJOURD'HUI MALGRÉ VOUS J'AI DU TRAVAIL.



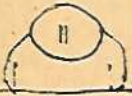
ÇA PEUT ÊTRE PAS PAYÉ MAIS J'existe!



LE SALAIRE MINIMUM QUOI!



Le plus drôle de l'histoire c'est qu'en plus d'exister ... j'AI VOIR UNE JOB FACILE ...



Je suis CÉLÈBRE!



PARCE QUE JE SUIS CÉLÈBRE mes CHUMS m'ont NOMMÉ "PREMIER MINISTRE..."



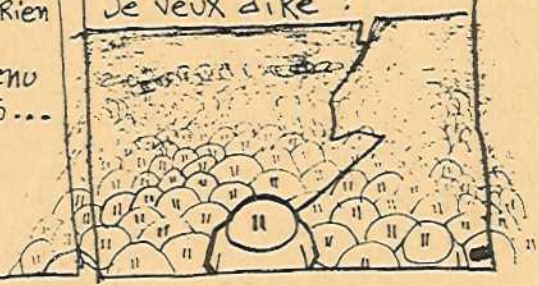
c'est GAI! MAIS ILS VEULENT TOUS QUE JE LEURS DONNE UNE JOB!



J'AI FAIT mon POSSIBLE, c'est que J'AI PAS RIEN qu'un CHUM! ... et puis compte tenu des ouvertures...



Vous voyez ce que je veux dire?



Participation: Beaucoup de gens ont été frustrés

«Beaucoup de gens à l'intérieur des Cégeps ont été frustrés par l'illusion de la participation.»

C'est le bilan que fait la Fédération des Cégeps dans un dossier préliminaire sur les réalisations des Cégeps depuis dix ans.

On sait que la structure des Cégeps comprend des représentants d'étudiants, de parents et de professeurs au sein des instances décisionnelles. Selon le dossier, il appert que les groupes participants ont perdu confiance dans les structures de «co-gestion» en raison du peu de pouvoir réel de ces structures.

Selon le dossier:

«La structure participative a été «encadrée» dans un organisme fortement hiérarchisé et «conditionné» par les politiques administratives centralisées et les négociations de conventions collectives centralisées. Ce fonctionnement a fortement incité tant les groupes de professeur que les groupes d'étudiants à organiser des «systèmes de pressions» auprès des instances «centralisées», c'est à dire le ministère de l'éducation lorsqu'il y avait des problèmes majeurs. Les conseils d'administration ont été vite perçus par ces divers groupes comme des organismes sans pouvoir et sans capacité d'intervention efficace auprès des autorités gouvernementales.»

(Réalizations des Cégeps depuis 10 ans, Mai 1977, p. 16)

Ces affirmations rejoignent la déclaration de l'Aneq à ce chapitre, adoptée au septième congrès national (juillet 1977). Dans cette déclaration, l'Aneq dénonçait les structures de cogestion comme donnant peu de pouvoir réel aux étudiants, parents et professeurs, d'autant plus que la participation aux structures se limite au niveau local. •

F.C.

Placement étudiant: 60% d'emplois en moins cet été

(BNIR) Le nombre d'étudiants placés par les services du gouvernement provincial est passé de 37,261 (au 17 août 1977) l'an dernier à 14,683 cette année (à pareille date). Cette chute pour le moins vertigineuse a été causée par la perte de 9,000 emplois temporaires reliés aux jeux olympiques et à une baisse radicale de l'emploi dans le secteur privé et gouvernemental. Alors que l'an dernier 19,000 étudiants étaient sélectionnés par le service de placement pour travailler dans le secteur privé, il n'y en a eu que 7,610 cette année. D'autre part, le gouvernement a aussi réduit le nombre des emplois offerts; il en offrait 8,415 en 1976 pour 7,073 cette année. (source: Paul Bennett, Le soleil, 19 août 1977, A. 14) •

45% des inscrits au Cégep obtiennent un diplôme

C'est dans un dossier publié à l'occasion du dixième anniversaire des Cégeps que la Fédération des Cégeps nous apprend cette nouvelle.

Au chapitre de l'accessibilité financière, le dossier constate d'autre part:

«Les étudiants de milieu socio-économique modeste sont partagés presque à part égale entre les secteurs général et professionnel. Les étudiants venant de milieu aisé sont en très grande majorité inscrits au secteur général.»

Cela permet de confirmer que ce sont les étudiants mieux nantis qui réussissent le mieux à se diriger vers l'enseignement supérieur tandis qu'il est plus difficile d'envisager les mêmes études pour les étudiants plus pauvres.

En ce qui concerne le phénomène «Drop out» ou l'abandon, le dossier indique:

«Ce n'est pas tout d'avoir accès aux institutions d'enseignement post-secondaire. Encore faut-il y demeurer assez longtemps pour réaliser les objectifs de formation...»

«Nous prenons conscience d'un phénomène de «drop out» et de «drop in» qui permet de réaliser que les objectifs de formation sont trop identifiés au programme traditionnel axé sur la transmission des connaissances et pas assez sur le développement intégral de la personne.»

Ces informations troublantes viennent s'ajouter au sondage paru cet été qui identifiait une inquiétude marquée chez beaucoup de cégépiens par la crainte de ne pouvoir financer leurs études à terme.

F.C.

Ouverture de l'Aneq au niveau mondial

(BNIR) C'est depuis Octobre '75 que le conseil central de l'Aneq a pour mandat de développer ses relations à l'échelle internationale avec l'UIE (Union Internationale des Etudiants) et les autres associations étudiantes. Cependant, beaucoup de préoccupations avaient jusqu'ici empêché d'établir des contacts suivis. Cette période est enfin révolue. En effet, depuis janvier l'Aneq a répondu positivement à plusieurs invitations lors d'événements internationaux, notamment en Lybie, au Yémen et en Allemagne de l'ouest. Face à l'Union Internationale des Etudiants (92 pays membres, fondée en 1946) le conseil central a décidé de développer des relations d'échange et de travail. Toutefois le Conseil Central n'a pas jugé opportun d'envisager une affiliation, considérant qu'un tel geste obligerait l'Aneq à prendre des positions au niveau de la politique internationale, ce qui est loin de rencontrer ses priorités. L'Aneq participera donc en Octobre au 12e congrès de l'UIE et invitera d'autre part un représentant de l'UIE au 8e congrès de l'Aneq. L'une des priorités que l'Aneq mettra de l'Avant dans ses relations internationales est la lutte contre le chômage. Enfin, des nouvelles du mouvement étudiant à l'échelle mondiale seront incluses dans la revue de l'Aneq. La participation de l'Aneq au niveau international est quand même limitée selon les disponibilités financières et humaines actuelles. C'est pourquoi, jusqu'ici, seules les invitations qui n'occasionnaient aucun frais ont été acceptées; le déplacement des délégués a été assuré grâce aux bons soins des organisations hôtes.

L'ANEQ: Son organisation

- **LES MEMBRES:** L'ANEQ est composée d'associations étudiantes locales. Une association devient membre de l'ANEQ quand les étudiants de l'institution concernée le décident en assemblée générale ou par référendum.

- **LES DECISIONS:** Les décisions majeures se prennent en congrès national. Chaque association membre y envoie trois délégués et possède un droit de vote. Les délégués doivent rendre compte de leur vote aux étudiants de leur institution. Le congrès se réunit au moins deux fois l'an, en Octobre et en Mars.

- **LES OFFICIERS:** Pour appliquer ses décisions, le congrès élit en mars un exécutif de cinq membres. Pour être élu, le candidat doit être appuyé par son association locale, plus de la moitié des associations de sa région, et enfin, recueillir la majorité des voix en congrès.

- **LA DIRECTION:** Entre les congrès, les décisions sont confiées à un conseil central composé de 3 membres par région. Ces membres sont élus par des conseils régionaux qui groupent les délégués d'associations d'une même région.

- **LE FINANCEMENT:** L'ANEQ est principalement financée par une cotisation de \$1.00 par étudiant que perçoivent les associations locales membres. L'ANEQ possède aussi un atelier de composition-montage qui rapportera certains revenus. Elle peut en outre recevoir des dons et subventions.

- **L'INFORMATION:** L'organe officiel d'information de l'ANEQ est le journal "de LA MAJORITE". Le journal paraît en format "revue" et vise une parution aux deux semaines.

- **LES SECTIONS:** Afin de traiter des questions particulières à un groupe d'étudiants, il est possible de former des sections à l'intérieur de l'ANEQ. Deux sections existent présentement:

- Le Regroupement des Associations Etudiantes Universitaires.

- Le Regroupement des Etudiants de Techniques Infirmières. L'ANEQ encourage les regroupements de concentrations.

Tournée nationale L'ANEQ chez vous

TOURNEE NATIONALE:

Entre le 6 Septembre et le 7 octobre '77, l'exécutif de l'ANEQ entreprend une tournée qui le conduira dans près de 60 institutions d'enseignement à travers le Québec. Cette tournée permettra de rencontrer les étudiants lors d'assemblées générales, débats-midis, dîners etc. Il sera alors possible de discuter de l'ANEQ et de la situation des étudiants.

Pour connaître les dates, heures et lieux de la visite dans votre propre institution, contactez votre exécutif d'association locale, ou bien l'ANEQ à Québec: Tél. 418-658-5711 (ext. 226), adresse: ANEQ, 2336 ch. Ste-Foy, Ste-Foy, Qué. G1V-1S5

ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'ANEQ:

(au 1^{er} août 1977)

Coll. Ahuntsic
Coll. Alma
Coll. André Grasset
Coll. Bois de Boulogne
Coll. Drummondville
Coll. Edouard-Montpetit

Coll. Gaspé
Coll. Hauterive
Coll. Hull
Coll. Joliette
Coll. Maisonneuve
Coll. Rimouski
Coll. Rivière du Loup
Coll. Rosemont
Coll. St-Félicien
Coll. Ste-Foy
Coll. Ste-Hyacinthe
Coll. St-Jean
Coll. Shawinigan
Coll. Sherbrooke
Coll. Trois-Rivières
Coll. Thetford-Mines
Coll. Vieux-Montréal (jour)
Coll. Vieux-Montréal (soir)
Coll. Victoriaville
Ecole des hautes études commerciales
Ecole Polytechnique
Univ. Concordia (loyola)
Univ. Laval
Univ. Sherbrooke
Univ. du Qué. à Montréal
Univ. du Qué. à Trois-Rivières.

L'ANEQ: D'où elle vient...

- **LES DEBUTS:** Le 7 novembre '74, les délégués étudiants exigent du Ministre François Cloutier l'abolition des Tests obligatoires d'aptitude aux études universitaires. Craignant la mobilisation étudiante, Cloutier abolit les tests, tel qu'exigé par le congrès étudiant.

Peu après, des erreurs administratives au service des Prêts/Bourses poussent plusieurs étudiants à l'abandon scolaire. La réaction est immédiate: les étudiants de près de 40 institutions, réunis en assemblées générales, votent la grève générale. Le siège dure un mois. Les étudiants obtiennent des compensations à court terme, avec certains changements à long terme. Décembre '74, on vote la Trêve. Mais ce n'est que partie remise. En effet, les étudiants n'ont pas été satisfaits sur plusieurs revendications importantes.

- **FONDATION:** Afin de rester unis, les étudiants fondent en mars '75 l'Association Nationale des Étudiants du Québec, lors d'un congrès national à Québec.

Son but: promouvoir et défendre les intérêts des étudiants.

Bientôt, la jeune organisation manifeste sa présence dans plusieurs événements majeurs qui marqueront la scène étudiante.

- **FRONT -COMMUN:** Lors de l'année scolaire '75-'76, les étudiants votent en assemblée générale, puis en congrès, leur appui à la lutte des employés gouvernementaux pour de meilleures conditions de travail, de soin et d'enseignement. C'est alors un combat de longue haleine contre les politiques d'austérité et les lois-matraques du gouvernement Bourassa. La lutte aboutit: les lois spéciales sont ignorées; le gouvernement est forcé d'enfreindre lui-même sa loi de gel des salaires (loi 64). L'automne suivant, la population elle-même rejette le gouvernement Bourassa...

- **NOYAUTAGE:** A l'été '76, des membres d'une organisation politique tentent de soumettre l'ANEQ à leur fin en noyant les instances et en méprisant les décisions des étudiants. Au congrès d'octobre '76, à Hull, les délégués destituent ces officiers sous le slogan: "L'ANEQ pour les étudiants!". Ce slogan confirme l'orientation de l'ANEQ: organisation syndicale, et non pas l'annexe d'un quelconque parti politique.

L'ANEQ: Où elle va...

- Au sortir de l'été '77, l'insécurité règne chez les étudiants. Un sondage récent révèle que 58% des étudiants de Collège 1 craignent de ne pouvoir financer adéquatement leurs études jusqu'à terme. De plus, 50% craignent les perspectives futures d'emploi.

- Ces inquiétudes sont fondées: le chômage frappe. Il atteint un taux record depuis la crise des années '30. Chez les 15-24 ans, c'est encore pire: le taux est deux fois plus élevé que chez l'ensemble de la population.

- Plusieurs étudiants n'ont pas travaillé cet été, sans compter ceux qui n'ont pu travailler que quelques semaines ou à temps partiel. Pourtant, le coût des études augmente. Les frais de scolarité, de logement, transport, nourriture etc, sont à la hausse.

- Cette situation entraîne une réduction de l'accessibilité aux études, et défavorise ceux qui ont moins. Même l'étudiant qui réussit actuellement à se financer peut craindre pour les années ou même les mois à venir.

- Parmi ses activités, l'ANEQ a donc fixé en priorité la lutte pour l'accessibilité générale à l'éducation sur le plan financier et pour le droit au travail.

D'ici Octobre, plusieurs activités de consultation et d'information seront entreprises dont une tournée nationale et une journée d'étude. Ces activités permettront aux étudiants de mettre de l'avant LEURS SOLUTIONS au problème d'insécurité qu'ils subissent.

- Ces consultations déboucheront, en Octobre sur le 8e congrès national de l'ANEQ. Les délégués étudiants, élus dans chaque institution, adopteront alors un ensemble de revendications pour faire face au problème actuel, tant dans l'immédiat qu'à long terme.

- D'autre part, l'ANEQ entend dès cet automne, prendre fermement position et participer activement dans le débat public qu'entend organiser le gouvernement sur la réforme de l'enseignement collégial.

DOSSIER

CHÔMAGE:

AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ CET ÉTÉ?

par Daniel Pauquet,
secrétaire à l'information



Au début de l'été, des représentants de l'Aneq rencontraient M. Jacques Couture, alors ministre du Travail, dans le cadre de la présentation du projet gouvernemental sur les emplois d'été. En effet, le Service de placement du Québec inaugurerait cette année un système de loterie pour sélectionner les étudiants éligibles aux 38,000 emplois promis pour cette été.

Lors de cette rencontre, les représentants étudiants en avaient profité pour dénoncer l'incohérence entre la politique de placement et celle des prêts et bourses. Ils avaient alors souligné l'écart considérable entre les salaires réalisables et les exigences financières du ministère de l'éducation dans l'attribution des prêts et bourses; ces exigences sont supérieures à ce que pouvait réaliser un étudiant travaillant dans le cadre du Service de placement étudiant. A cette occasion, le ministre Couture dit partager le même point de vue que l'Aneq et proposa la création d'un groupe de travail chargé d'étudier cet aspect ainsi que la durée des emplois. L'Aneq répondit à cette offre peu de temps après, soit le 19 mai. Ce n'est que longtemps après soit le 26 juillet que le ministère du travail manifesta son intention réelle de participer au groupe de travail conjoint et ce pas avant le mois de septembre c'est ce qu'écrivait le directeur général Michel Brouillard dans la lettre qu'il fit parvenir au bureau de l'ANEQ; alors que cette dernière a toujours insisté sur l'urgence du problème et de solutions pour y remédier.

Le chômage: un problème aux dimensions canadiennes

Même si, traditionnellement, le Québec a toujours eu un taux de chômage plus élevé que la moyenne canadienne, on doit cependant ajouter qu'en 1977, le chômage a pris des dimensions dramatiques à travers tout le Canada. Ainsi Statistiques Canada annonce que tout près d'un million de canadiens ont été en chômage cette année. Comme le démontre le tableau ci-après, on peut conclure que le taux de chômage a été sans cesse croissant depuis une dizaine d'années. Toutefois, on remarquera qu'avec l'introduction de la loi C-73 en 1975, le taux de chômage a fait un bond à tout le moins inquiétant.

Tableau 1:

1966	267,000	3.6%
1967	315,000	4.1%
1968	382,000	4.8%
1969	382,000	4.7%
1970	495,000	5.9%
1971	552,000	6.4%
1972	562,000	6.3%
1973	520,000	5.6%
1974	525,000	5.4%
1975	697,000	6.9%
1976	736,000	7.1%
1977	878,000	8.1%

De plus, on pourra constater que ce sont les jeunes de 25 ans et moins qui portent actuellement la plus grande part du fardeau qu'impose le chômage, que ce soit par la croissance du taux des sans-emploi ou encore par les conséquences sociales qu'entraîne le chômage. Alors qu'en 1953, le groupe

d'âge compris entre 15 et 24 ans connaissait un taux de chômage 1.8 fois supérieur à la moyenne générale; le taux atteint en 1976 s'élevait déjà à 2.5. Encore ici, on note que c'est lors de l'adoption de la loi C-73 que le taux a connu son bond le plus important. Non seulement, les jeunes de moins de 25 sont-ils en chômage plus souvent, pire encore, ils le demeurent plus longtemps que les gens âgés. La moyenne canadienne établit à 13 semaines, le chômage du jeune de 25 ans et moins.

Le chômage est un problème global

Dans ses récentes interventions, l'Aneq a toujours fait valoir le point de vue que malgré que le chômage estival chez les étudiants prenait des proportions de plus en plus alarmantes, on devait cependant considérer que le chômage est en soi un problème qui n'est pas saisonnier, mais intimement relié à la situation économique que nous vivons. A cet effet, l'Aneq considère que le chômage est menaçant pour les gradués du système scolaire et que l'on ne peut plus affirmer aujourd'hui que notre diplôme débouche automatiquement sur un emploi. Comme le soulignait d'ailleurs Maurice Jannard le 27 juillet dernier dans *La Presse*, les possibilités d'emploi pour les administrateurs et les professionnels se sont même détériorées. Selon les chiffres fournis par le Conseil de placement professionnel, les ouvertures pour les administrateurs, comptables, ingénieurs et autres professionnels ont diminué de 20% au cours des six premiers mois de l'année 1977. Quant au juge Brossard, bâtonnier du Barreau du Québec, il prédisait en début d'année que près de 60% des finissants en Droit seraient sans emploi. Encore, une fois c'est au Québec que la situation s'est le plus envenimée. Le chômage ne guette pas uniquement les diplômés de l'enseignement universitaire; c'est ce que révélait «Le Soleil» en juin, grâce aux résultats d'une enquête menée auprès d'étudiants de Cégeps, (par la Commission des conseillers d'orientation et psychologues de la Fédération des Cégeps, une enquête d'une rigueur scientifique incontestable selon le même journal). Parmi les résultats obtenus, on remarquait l'inquiétude des jeunes interrogés. On remarque leur crainte de ne pouvoir financer leurs études (58.8%), également, ils redoutent la pénurie d'emploi (50%) et sont inquiets en ce qui concerne la pertinence de leur orientation professionnelle (34.7%). Enfin 42% d'entre eux avouent être «stressés»; et avec raison lorsque l'on considère l'insécurité à tout point de vue qui plane devant eux.

Suicides

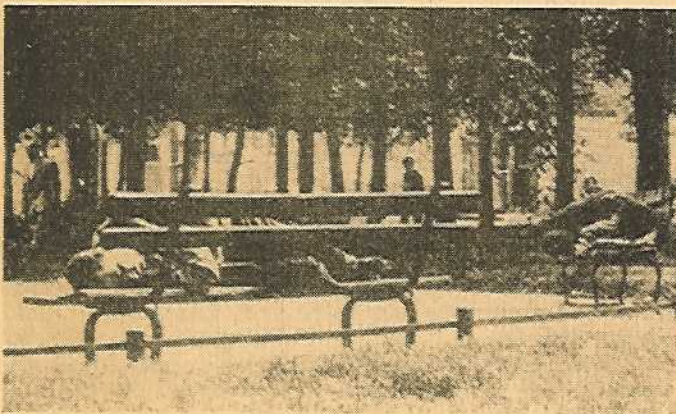
Comme faisant écho à cette enquête, Lysianne Gagnon décrivait récemment dans la revue *L'Actualité* le suicide d'une jeune fille de 17 ans qu'elle attribuait au désespoir qui a pris place dans nos écoles. Pour confirmer ce fait, on peut se pencher sur une étude récente réalisée par le U.S. Congress Joint Economic Committee qui révélait un corrolaire bien net entre le taux élevé de chômage et le nombre des tentatives de suicide. Ce comité d'étude qui a revu les statistiques de chômage depuis 40 ans a démontré que dans les périodes de relative prospérité, les tentatives de suicide décroissaient, alors qu'elles montaient dangereusement en

flèche lorsque le taux de chômage franchissait le cap du 4%; (ce taux actuellement de 10.3% pour le Québec.)

Ceux-ci estiment également qu'environ 1,500 suicides réalisés entre 1970 et 1975 étaient le résultat direct d'une hausse de 1.4% taux de chômage en 1970 tandis que 1,700 homicides commis pendant la même période étaient reliés à la même cause.

Malgré que l'on ne puisse affirmer que les résultats de l'étude américaine s'appliquent entièrement à notre situation, nous pouvons reconnaître toutefois que certains caractères généraux sont parfaitement appropriés. Quoiqu'il n'y ait aucune étude de ce genre qui ait été faite au Canada, nous détenons cependant une information assez pertinente, en particulier à l'égard des tentatives de suicide. De plus en plus de jeunes choisissent comme issue le suicide comme l'exprime la moyenne d'âge qui atteint présentement 30 ans par rapport à 45 ans il y a encore quelques années. Mais 30% de toutes les tentatives de suicide sont le fait de jeunes en bas de 30 ans.

Si le suicide est un échappatoire qui attire aujourd'hui davantage de jeunes, on doit toutefois reconnaître qu'il n'affecte un nombre relativement minime encore de jeunes chômeurs, car il existe déjà des conséquences encore plus subtiles et dangereuses au chômage sans trêve chez les jeunes. L'Aneq lors de la rencontre avec Jacques Couture, alors ministre du Travail, avait déclaré à cet effet qu'en ne fournissant pas d'emplois aux étudiants, le gouvernement encourage le scabisme; ce qui dans les faits divise les étudiants et les travailleurs. Aussi, il n'offre aucune alternative à la jeunesse et crée un malaise social, ex.: la «délinquance juvénile.» D'autre part, nous sommes à même de constater l'influence grandissante que sont en train d'acquérir les démagogues de l'extrême-droite et de l'ultra-gauche. On n'a qu'à penser aux aspects dogmatiques des cultes religieux comme «La croix et la dague» de Wilkinson ou encore aux pratiques réactionnaires de l'Eglise de l'Unification de l'homme d'affaire Moon.



Le chômage — une dégradation de la dignité humaine.

Par ailleurs, beaucoup de jeunes en désespoir de cause adoptent comme raison du chômage la thèse à l'effet que les immigrants seraient les grands responsables. Pierre-Elliott

Trudeau, premier ministre du Canada, a fait valoir un tel point de vue pour justifier l'adoption de la loi sur l'immigration C-24 qui n'a rien à voir avec le travail. Cette loi se rapporte en premier lieu à l'arbitraire dans les admissions au Canada, plus particulièrement en ce qui regarde «l'intégrité politique» de la personne qui désire immigrer. François Couture, secrétaire général de l'Aneq, a d'ailleurs dénoncé cette politique du gouvernement canadien alors qu'il se trouvait au séminaire international sur le chômage à Dusseldorf en République fédérale d'Allemagne.

En exploitant ce mythe nos journaux et nos politiciens ont contribué largement à la recrudescences du racisme dans nos grands centres, que ce soit à Montréal ou encore à Toronto.



Le symposium international sur le chômage

Durant le symposium international sur le chômage, l'ANEQ a été à même de constater que la situation vécue au Québec et au Canada dans son ensemble présentait des caractères presque point pour point similaires à la situation en général dans les pays dit «capitalistes avancés». D'ailleurs, les délégués de la République fédérale d'Allemagne, ceux du Japon et de l'Europe occidentale ont déclaré d'un commun accord que le problème du chômage devait devenir une priorité pour l'Union internationale des étudiants afin d'en venir à des solutions concrètes. Quant à l'Association nationale des étudiants du Québec, elle y a déclaré que le travail est un droit et un élément utile et nécessaire au développement de la société. Elle a enfin insisté sur le fait que ces coûts devaient être assumés par les monopoles ou la grande entreprise, y compris les multinationales américaines.

Au Canada anglais, certaines organisations ont également fait valoir des propositions qui, dans l'ensemble, rejoignent celles mises de l'avant par l'ANEQ.

Les projets du gouvernement fédéral

Comme le disait la représentante du Centre de main-d'oeuvre du Canada (région de Montréal) lors d'une émission d'affaires publiques à Montréal, le gouvernement du Canada fait la distinction entre travail d'été et chômage en général. Le confirme les programmes d'emploi d'été encouragés par le gouvernement fédéral cet été. L'Aneq dans un communiqué à la presse avait déclaré que ces «programmes sont également insuffisants et certains poursuivent des objectifs militaires ou para-militaires qui n'ont qu'un seul but: embrigader la jeunesse. L'Aneq dénonce publiquement les programmes d'instruction des réserves, subventionnés par le ministère de la défense nationale, d'ordre et de sécurité publique du ministère du Solliciteur général et le programme Katimavik». Ce dernier programme consiste en fait en la création de camps de travail où les jeunes sont rémunérés à \$1.00 par jour pour une période de 10 mois au terme de laquelle ils reçoivent une prime de \$1,000. Ces camps de travail rappellent par leur forme les pratiques honteuses des années de la grande crise et ont valu que le National Union of Students, au Canada anglais les qualifie de «Barnie's Brown-shirts» du nom de Barnie Danson du Ministère de la Défense.

Le témoignage d'un étudiant, François Renouf, paru dans *La Presse* indique à tout le moins les griefs de l'Aneq. Il écrit; suite à son renvoi pour surplus de personnel: «Pourquoi nous-ont-ils engagés? Voulait-ils rire de nous ou quoi? Ils savent très bien que nous sommes étudiants et que nous n'avons que la période de l'été pour ramasser de l'argent pour payer nos études.» Au début de sa lettre, il indiquait que la compagnie qui l'avait embauché l'avait fait en sachant très bien que le tiers du salaire serait payé par le gouvernement provincial. Comme le disait l'Aneq au début de l'été: «En 1977, la situation est loin de s'être améliorée, au contraire. La politique du gouvernement provincial en matière d'emploi d'été n'a rien à voir avec la création d'emploi, mais se résume à une politique de subvention directe à l'entreprise privée.»

Quant aux perspectives à long terme, il ne semble pas s'en dégager ni de la part du gouvernement du Québec, ni de la part du gouvernement fédéral qui faisait savoir par le biais du ministre des Finances, M. Donald Macdonald que le gouvernement avait repoussé jusqu'à l'automne le programme fédéral de création d'emplois que lui-même devait exposer au début du mois d'août. De plus, il n'a nullement précisé la raison d'un tel retard.

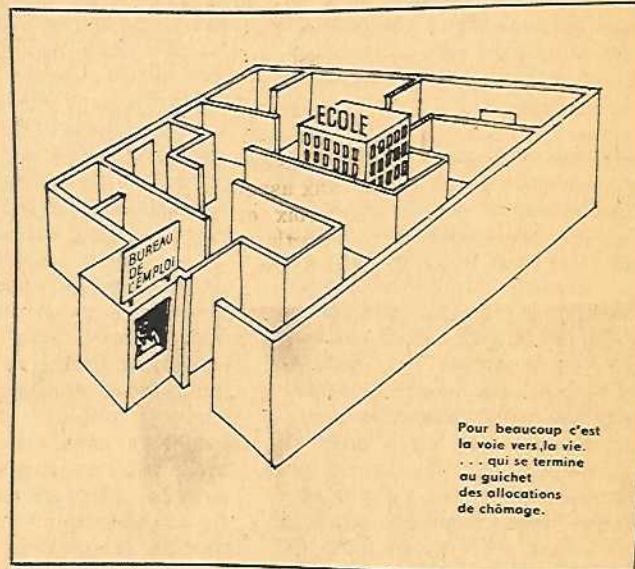
Les perspectives à venir

L'Aneq, quant à elle, a fait savoir depuis le début de l'été son inquiétude et ses appréhensions face au futur. Lors de la parution du sondage mené auprès des étudiants de niveau collégial, le secrétaire général d'alors, André Rémillard, avait déclaré à la presse que «l'école prépare actuellement la venue d'une génération déçue, désœuvrée et instruite à rabais».

Lors du symposium international sur le chômage, tenu en RFA, le représentant de l'Association s'était interrogé à savoir si notre pays est si riche, si satisfait à tout égards, que

l'on puisse mettre au rancart des centaines de milliers de travailleurs. A cela, l'Aneq a répondu par la négative en alléguant qu'il existe encore des besoins criants dans notre société qui sont pourtant délaissés par le gouvernement et les monopoles, en prenant par exemple la pénurie de logements, les services de santé lamentables et la dégradation de notre système d'éducation.

Ce ne furent toutefois pas de vaines dénonciations: Au lendemain du 7ème congrès de l'ANEQ qui a adopté une résolution faisant du chômage une priorité de travail, le Conseil Exécutif a entamé une série de démarches pour organiser une action concertée contre le chômage et ses effets. Ainsi, l'Aneq invitait récemment les trois autres centrales du Québec (CSN, CEQ et FTQ) à participer à une rencontre inter-syndicale afin d'explorer les avenues possibles d'une action commune. Déjà, la Centrale de l'enseignement du Québec, la Confédération des syndicats nationaux et aussi la Fédération des travailleurs du Québec ont laissé voir leur intérêt pour une telle rencontre qui est d'ailleurs prévue pour le début de septembre. Enfin, le 7ème congrès national de l'Aneq a donné mandat à ses représentants d'organiser une conférence nationale sur le chômage afin de faire valoir entre autres le droit au travail, y compris le droit à un emploi pour les finissants du système d'éducation.



Comme des expériences récentes l'ont démontré la garantie d'un emploi, est un des meilleurs moyens pour mettre un terme à l'endettement de l'étudiant et pour assurer l'accessibilité aux études à tous les niveaux. Et enfin, comme l'explique un document de l'Aneq paru au cours de l'été «il n'y a pas de solution exclusivement étudiante au problème du chômage, comme il n'existe pas de problème distinct du chômage chez les étudiants. La lutte doit donc être menée par toute la population, pour affirmer le droit au travail et pour une politique de développement économique qui en permette l'obtention.»

LE RÔLE DE LA PRESSE ÉTUDIANTE

L'ANEQ au colloque du YÉMEN

Le colloque international organisé de concert avec l'UIE (Union Internationale des Etudiants), l'OIJ (Organisation Internationale des Journalistes) et GNUYS (Union Générale Nationale des Etudiants du Yémen) qui s'est tenu à Aden du 10 au 15 mai dernier, sur le rôle de la presse étudiante dans le processus d'accession à l'indépendance nationale et économique, le développement et le progrès social d'un pays donné, a vu défiler vingt-trois associations étudiantes nationales (dont l'Aneq) qui ont troqué leurs expériences en la matière. Les échanges d'idées furent fructueux de part et d'autre et ce, malgré le soleil câlinant et la suave mer Rouge qui nous invitaient plutôt à cette volupté dont nous entreten Albert Camus dans son monde méditerranéen. Il m'est agréable de souligner l'accueil chaleureux que nous ont servi les étudiants et étudiantes du GNUYS et qui ont su faciliter notre travail.

Dans notre civilisation moderne, où les communications pour ne pas dire la propagande, siègent sur un trône d'or et ont atteint un raffinement tel que souvent elles nous frappent sans que l'on s'en ressentent (publicité subliminale), il est de la plus grande importance que l'on en contrôle certains aspects dans le but de passer nos idées au travers de la broussailleuse concentration de presse qui sévit actuellement. Il est à remarquer qu'il n'y a point de voies au chapitre pour les jeunes dans les grandes entreprises de presse à moins que ceux-ci ne se plient à certains idéaux stéréotypés (\$\$\$) qui ne servent que leurs propres intérêts et non ceux de la société en général. C'est ici qu'entre en ligne de compte l'importance du rôle de la presse étudiante car elle se doit d'être indépendante de toute attache avec la presse commerciale qui est souvent contrôlée par l'état ou bien sert des desseins politiques impropres à la démocratie (voir à ce sujet, le rôle politique du journal El Mercurio de Santiago qui était contrôlé par la CIA; Le Monde Diplomatique, mai 1977).

La presse étudiante s'adresse à un public jeune aux idées encore vacillantes qui, s'il n'est soumis qu'au tir idéologique de la presse bourgeoise, finira par y adhérer car il n'aura point connu d'autres valeurs plus humaines et moins mercantiles, plus sociales et moins égoïstes. Et si la presse étudiante ne remplit pas son rôle de promotion d'une éducation socio-politique, de prise de conscience, ces jeunes qui aujourd'hui sont perplexes, demain seront d'habiles financiers ou de pauvres manoeuvres qui n'auront qu'un but: celui de faire de l'argent tout en rêvant à «l'américain way of life».

Il est évident que la presse étudiante joue le rôle de cerbère, gage de la démocratie devant la concentration de presse excessive. C'est une arme dans la main des étudiants pour supporter leur lutte nationale contre l'ingérence étrangère dans l'économie et la culture. Ceci est d'autant plus vrai pour un pays comme le Québec qui a toujours été en proie à une assimilation tantôt violente (déportation), tantôt subtile (loi 63, loi 22). Un esprit nationaliste endémique au sein d'un peuple colonisé est un danger constant pour les investissements des pays voisins qui veulent «notre bien» (pour ne pas dire nos biens). La presse étudiante doit faire connaître et entretenir cet âpre combat car, s'il s'éteint, un peuple entier sombrera dans les souvenirs de ses vieillards. Les jeunes étudiants sont la semence qui perpétue la nature propre de chaque nation et si par malheur on modifie le germe, l'expression des caractères nationaux s'en trouvera bouleversée et un hybride stéréotypé apparaîtra.

La presse étudiante reflète le caractère social d'un certain groupe de la société qui est sous-représenté dans les grands médias, et qui pourtant aura à opérer les transformations sociales de demain. Par le fait même, elle influence le développement du mouvement étudiant en contribuant à la formation sociale, et politique de ses membres.

Lorsqu'elle traite des problèmes sur lesquels achoppent les pensées de ses lecteurs, elle se doit de les vulgariser tout en conservant un langage spécifique qui saura satisfaire les experts. Elle doit aussi propager les politiques des associations nationales, mobiliser et organiser les étudiants face aux luttes en cours. Pour ce plusieurs formules s'offrent à elle.

Dans notre microcosme qu'est un campus, le journal possède la plus grande incidence sur les étudiants car il est toujours ubiquiste et peut servir de référence à tous moments. Ce mode de communication est simple à créer et ne demande que peu d'apprentissage contrairement aux méthodes électroniques (radio, télévision) qui sont de beaucoup plus onéreuses et moins efficaces car le son se perd souvent dans le brouhaha des salles de détente. Le tract donne rapidement une information concise. Il n'est pas à négliger aussi le journal mural qui, s'il est bien monté, peut être très utile car on peut en contrôler la diffusion. Un exemple d'une application pratique est l'exposition d'une évaluation des professeurs effectuée par les étudiants de Polytechnique. Le syndicat avait refusé que les résultats soient publiés dans le journal qui est diffusé à l'extérieur et ainsi porte atteinte à la réputation des professeurs. Le théâtre, le cinéma, la chanson et toute autre forme d'art ou de communication peut parfois réaliser une symbiose entre la détente et l'éducation.

Les principes généraux énoncés ci-haut sont idéalistes et résultent d'un assemblage d'expérience qui nous a été exposé par les différents participants au colloque. La Presse Etudiante de certains pays tant du bloc socialiste que du bloc de l'ouest ont atteint un certain degré de maturité qui leur permet d'avoir une cohésion et une efficacité beaucoup plus grande que la nôtre ce qui leur permet de distribuer leurs journaux dans des kiosques accessibles au grand public et ainsi d'avoir une fréquence de parution régulière. Notre presse étudiante s'organise lentement et si le projet de l'Aneq d'un journal étudiant à parution régulière se déroule comme prévu, nous aurons fait un grand pas vers l'avant.

Eric Devlin
(Aden-PEN)

Il existe un type de voyageur qui se situe en marge des circuits préparés par l'industrie touristique. Cette dernière considère le voyage comme une marchandise: l'Europe, le soleil, les hommes et les paysages sont standardisés et stéréotypés. On vous indiquera d'autorité les choses à voir, les paysages à admirer, les musées à visiter... comme les «instructions à suivre» sur une boîte de conserve.

Il existe un type de touriste qui refuse d'être ce consommateur de paysages pour devenir un voyageur en quête d'une véritable découverte des pays et des hommes.

C'est cette aspiration que poursuit un grand nombre de jeunes de 18-25 ans ou plus. Ils partent vers différentes destinations dans le monde pour trois semaines, un quatre ou six mois, ou même un an. Ils portent leur sac à dos, ce baluchon moderne, dans lequel ils placent une paire de jeans, et la liberté de se déplacer des étendues polaires au désert saharien.

Les statistiques nous démontrent que c'est parmi les jeunes que l'on

trouve le plus grand nombre de départs. Et c'est particulièrement parmi les 18-30 ans que l'on compte la plus forte proportion de voyageurs nomades. Des jeunes étudiants et des jeunes travailleurs qui n'ont pas encore à faire face à de trop grandes obligations matérielles, décident de prendre le temps de voyager. Ils se ramassent de l'argent en vue de ce choix. Bénéficiant de réductions sur différents aspects techniques du voyage et acceptant de s'accommoder d'un confort modeste, ils chassent de bons souliers et battent la savane! «Le Paradis, paraît-il mes amis, c'est pas la place pour les souliers vernis...»

La plupart des agences de voyage s'intéressent assez peu à ce type de voyageurs. Car il leur faudrait fournir une documentation et une information qui soient tout autre que de simples dépliants touristiques décrivant la chambre d'hôtel avec douche et bain privés. Il faudrait que les agents de voyage soient préoccupés davantage par l'aspect éducatif que par l'aspect commercial du voyage.

Cette philosophie du voyage va à l'encontre de l'industrie touristique actuelle. Car les jeunes voyageurs organisent eux-mêmes leur voyage: ils choisissent les moyens les plus simples et les plus économiques de se déplacer et de s'héberger. Leur itinéraire se fait au fil des rencontres et des événements survenant sur leur route.

Par l'intermédiaire de cette chronique, Tourbec tentera de vous renseigner sur tous les aspects techniques et éducatifs du voyage, afin de vous permettre de bien préparer votre prochain départ...

Mais au fait... qui est Tourbec, cet organisme à but non-lucratif qui se définit comme le bureau de tourisme des étudiants et des jeunes du Québec, et qui a été créé, voilà plus de 10 ans par la défunte UGEQ (l'Union Générale des Etudiants du Québec)? Ce sera l'objet du prochain article de cette chronique.

orientation et psychologie



Tous les orienteurs sont morts ou du moins... souhaitons-le. En conséquence, dans tous les collèges d'enseignement général et professionnel, des conseillers d'orientation ont pris leur place. La nouvelle n'a pas fait la manchette du journal «Allo Police», ce qui peut expliquer pourquoi il est encore fréquent de s'entendre appeler «l'orienteur» ou encore, comme si une bêtise ne suffisait pas, «monsieur l'orienteur». Je vous en prie, ne riez pas, la nuance est importante.

Les croyances populaires sont tenaces et pas facile à déraciner. L'une d'elles charrie encore l'idée que cette espèce de voyant mystique peut, avec des moyens bizarres (les tests), décider pour un individu de ce qui est bon ou mauvais pour lui. L'ère des miracles est terminée. Je vous le répète, «l'orienteur» n'a pas pu se soustraire aux lois de l'évolution darwinienne. Cependant, je voudrais calmer l'ardeur de ceux qui seraient tentés de crier: «Les orienteurs sont morts, vive les conseillers d'orientation». En vérité, en vérité je vous le dis, les conseillers d'orientation n'orientent personne. En effet, ils aident plutôt une personne à s'orienter elle-même, à décider pour elle-même de son propre développement. Au collège, le conseiller d'orientation se veut d'abord une personne humaine ordinaire, capable d'en aider une autre à se donner un cheminement personnel et vocationnel satisfaisant, qui tient compte des principaux éléments qui composent sa dynamique personnelle

et, de la réalité qui l'entoure. Si vous trouvez la formule un peu laxative, vous êtes priés de m'en excuser. Toujours au collège, le service d'orientation s'intéresse au développement intégral de l'étudiant et rejoint là, les objectifs fondamentaux du service de psychologie.

Dans les chroniques qui vont suivre, nous essaierons de vous faire part de ce qui se passe dans un service de psychologie et d'orientation. Si la chose est possible, nous vous donnerons un aperçu des activités des différents services d'orientation et de psychologie pour tout le réseau collégial. De plus, il y aura fort probablement une chronique d'information scolaire et professionnelle. En espérant que le menu vous convienne, je vous tire ma révérence.

Placide Couture
Conseiller d'Orientation
Collège d'Alm

Anniversaire Cégep

A l'occasion du dixième anniversaire des Cégeps, la fédération des Cégeps organise un symposium à l'hôtel Méridien-Place Desjardins à Montréal les 1er 2, 3 novembre prochain. Les questions posées seront: A quoi sert un Cégep? Le Cégep est-il vraiment accessible? Le thème général est «L'engagement social des Cégeps, dix ans après». (BNIR)

Belges

Le 17 août l'Aneq a accueilli un groupe de dix Belges venu accomplir un stage ayant pour thème «Le travail intermédiaire des étudiants». Le groupe a été reçu par le secrétaire-général de l'Aneq François Couture dans l'édifice de la CEQ à Québec, où sont situés les locaux de l'Aneq. M. Couture a exposé la position et l'action de l'Aneq face au placement étudiant. (BNIR)

CHOMAGE

Le ministère du travail et de la main-d'oeuvre a invité l'Aneq à participer à un groupe de travail sur le chômage étudiant. Les travaux du groupe de travail devraient commencer dans le courant du mois de septembre. (BNIR)

CIA

Un ex-directeur d'une fondation privée a reconnu que la CIA avait versé par son intermédiaire de «20,000\$ à 30,000\$ par années» au Allan Memorial Institute, pour faire des expériences médicales avec des drogues, notamment du LSD. Cet institut de l'hôpital Royal Victoria est rattaché au département de psychiatrie de l'université McGill, à Montréal. (PC, AP, AFP)

TOURBEC

Tourbec a demandé dernièrement à l'Aneq de faire partie de son assemblée générale. La réponse de Tourbec fut enthousiaste. Rappelons que Tourbec est la création de l'Ugeq (l'Union générale des étudiants du Québec), premier syndicat national étudiant au Québec. (BNIR)

Bulgarie- Congrès

A l'invitation du Conseil étudiant national de Bulgarie, le secrétariat de l'UIE (l'Union internationale des étudiants) a décidé de convoquer le 12ième Congrès de l'UIE à Sofia, Bulgarie, du 25 octobre au 1er novembre 1977. L'Aneq a accepté l'invitation de l'UIE de se rendre à ce congrès en tant qu'observateur. (BNIR)

Comité intersyndical

La Fédération des enseignants de Cégep, (CEQ) formule le projet de reconstituer le comité intersyndical qui avait travaillé à l'automne 1975 sur le rapport Nadeau. Le comité pourra regrouper comme en 1975 les étudiants (Aneq) et les différentes catégories de personnel affiliés aux trois centrales CEQ, CSN et FTQ. (BNIR)

Ukrainiens

L'Union des étudiants Ukrainiens Canadiens a invité un représentant de l'Aneq au 18ième congrès annuel de leur association. Le congrès avait lieu du 24 au 28 août à l'université de la Colombie Britannique. Selon les désirs de l'UCSU, le représentant de l'Aneq a parlé du mouvement de libération du Québec. (BNIR)

Congrès-Aneq

L'association générale des étudiants du Cégep de Trois-Rivières a émis le désir de recevoir le huitième congrès de l'Aneq. Pour eux ce serait «une occasion de promotion de l'organisme national au sein d'une institution où une sensibilisation au rôle de l'Aneq ne serait pas de trop». (BNIR)

Troubles général

A cause de la détérioration des conditions d'études, l'université de Dakar a été le théâtre d'une série de grèves tournantes qui ont duré trente semaines avant de se généraliser à toute l'université. Depuis le 25 avril le mouvement a été suivi par la quasi-totalité des lycées et collèges de Dakar. Jusqu'à maintenant les autorités sénégalaises ont refusé systématiquement de prêter ouïe aux revendications des étudiants. (UIE)

Revendication Grande- Bretagne

Dans une récente circulaire, l'Union nationale des étudiants du Royaume-Uni a appelé d'autres organisations étudiantes à exprimer leur soutien à la campagne menée, à l'heure actuelle, en Grande-Bretagne contre l'intention du gouvernement d'élever les droits d'inscription. (UIE)

New-York versus Etudiants

C'est en grande partie en raison des efforts déployés par les organisations étudiantes dans l'état de New-York au cours de leurs campagnes que la législature de cet état a fini par rejeter

six des sept coupures de budget proposées, restituant 25, 1 millions de dollars au budget du programme de subvention des droits d'inscription. (UIE)

Année du Français

La Télé-université, de l'université du Québec, organise pour la prochaine année une campagne d'envergure nationale de valorisation de la langue française. Cette «Année du Français», dont le lancement officiel est prévu pour septembre, vise à valoriser auprès d'un public le plus large possible l'usage et la qualité de la langue. (BNIR)

Résidences Loyola

Le prix des résidences pour les étudiants du campus de Loyola augmenteront de \$67.50 à \$71.00 dès la rentrée. Face à cela la «Loyola Student Association» tiendra un référendum sur la question auprès de ses membres. Première étape à franchir dans l'élaboration d'un «non» collectif face à des hausses «inacceptables», d'affirmer les représentants étudiants. (PEN)



McGill

L'Association étudiante de l'Université McGill est à nouveau contrôlée par les étudiants, après presque deux ans de tutelle. En décembre 1975, l'administration de l'université a suspendu la constitution et les structures de l'association dû aux ennuis financiers et à la corruption qui y régnait. Seules quelques activités ont pu survivre, telles que le journal quotidien *McGill Daily*, et le poste de Radio McGill, mais plusieurs autres activités avaient été brusquement suspendues.

En mars dernier, un conseil étudiant a été élu pour l'année scolaire 1977-78 et les frais d'activité ont été majorés de \$6 pour essayer de rendre le gouvernement étudiant viable.

Le président de l'association, Terry Reed a déclaré récemment que l'association connaît encore des problèmes financiers malgré la majoration car plus de la moitié du budget annuel, soit \$400,000, est englouti afin d'entretenir l'édifice des étudiants, le «University Centre».



La priorité de l'association, d'après Reed, est de mettre de l'ordre dans les finances étudiantes, après deux ans de chaos, et de mettre sur pied certaines activités sociales qui manquent à l'Université McGill.

Au niveau de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), Reed a déclaré, à une récente réunion du RAEU, qu'il ne prévoyait pas une participation active au sein de l'ANEQ pour son association à cause de «problèmes internes». Il a ajouté qu'il sympathisait avec les buts du RAEU, tels l'accessibilité à l'éducation et la gratuité scolaire, mais à la conjoncture présente, il n'y pouvait rien.

Les délégués des autres universités présents à la réunion, tout en comprenant le dilemme de McGill, ne semblaient guère surpris de la position prise par Reed. McGill a une longue tradition d'observateur au sein du mouvement étudiant québécois.

Montreal (PEN)
Jennifer Robinson



La dégringolade commence à huit ans

L'intégration de l'éducation physique à la grille scolaire à la suite du rapport Parent avait quelque chose d'innovateur: une sorte de percée dans un système jusque là fermé où le corps reprenait un peu de ses droits.

Depuis ce temps, les choses ont-elles vraiment évoluées? Le réseau scolaire s'est doté d'équipements sportifs et d'aménagements convenables, où l'on applique (sans trop de convictions) la norme de base: deux périodes par semaine (quand c'est possible) Les percées effectuées dans certains milieux secondaires en matière d'activités sportives extra-curriculaires font leur petit bonhomme de chemin, tandis qu'ailleurs les services de l'équipement reprennent dès que possible des avantages qu'ils avaient dû laisser échapper à quelque chefs de secteur ou de département trop entreprenants.

Petit à petit la situation s'améliore. Les professeurs d'éducation physique se sont habitués aux quarante minutes-semaine à l'élémentaire (ou ça existe) aux deux périodes du secondaire ou du collégial (actuellement remises en

question). Ils ne contestent plus vraiment le système, habitués qu'ils sont à respecter les contraintes un oeil sur la montre et l'autre sur la porte de sortie.

Les activités sportives extra-curriculaires sont mieux structurées mais sérieusement handicapées par un financement alléatoire. Les rapports s'empilent pourtant et les résultats sont toujours les mêmes: la machine humaine pour bien fonctionner a un besoin systématique de mouvement. Le manque d'activité entraîne fatalement la dégénérescence.

Les recherches qui mène là-dessus le Dr. Bailey renforcent les conclusions du «Comité d'Etude» sur la Condition Physique des Québécois, à savoir que le niveau de condition physique des enfants commence à diminuer vers l'âge de sept ou huit ans immédiatement après leur intégration au milieu scolaire.

Pénible n'est-ce-pas?

Il effectue actuellement une expérience à Pont-Rouge avec deux groupes témoins: un groupe est soumis à un programme d'une heure par jour d'activité physique l'autre suit l'horaire régulier. Cette expérience fonctionne depuis quatre ans et déjà l'écart moyen de rendement physiologique se situe autour de 15% en faveur du groupe qui pratique quotidiennement une activité physique. La capacité d'oxygénation, la résistance, la psychomotricité, les fac-

teurs de perception ont tous été sensiblement améliorés. Le rendement intellectuel semble également y trouver un net avantage, si l'on se fie aux résultats partiels de l'étude. Mais là-dessus le chercheur est beaucoup plus prudent, il attend les résultats qui ne seront vérifiables qu'après un cycle élémentaire complet de six ans.

Cette expérience et toutes les autres arrivent aux mêmes conclusions.

Faudrait-il que notre système scolaire, notre philosophie de l'éducation soient sclérosés à un point tel que rien ne change vraiment fondamentalement dans notre esprit.

Les promesses gouvernementales concernant la priorité de l'éducation physique à l'élémentaire se suivent mais la situation demeure... Le milieu scolaire lui-même (à tous les niveaux) s'accommode assez bien des théories additives de connaissance. Bien minces les efforts, de globaliser l'approche pédagogique, l'expérience de vie, la recherche du mieux-être vs le plus connaître, inalement l'écart entre la bonne condition physique et l'état dans lequel se trouve une partie de la population scolaire devrait croître régulièrement de l'élémentaire à l'âge adulte, là-dessus aussi les études sont formelles. Pourtant le milieu scolaire n'a pas d'autre raison d'exister que de fournir aux «s'éducatifs» les ressources nécessaires à sa formation.

Yves Paquette,
Directeur Général

[Suite de la page 7]

Le salaire étudiant...

cent une sélection à l'entrée, selon les exigences de l'économie. A cette fin, les étudiants doivent répondre le mieux possible à un certain nombre d'exigences académiques. Les «meilleurs» sont choisis pour accéder aux études supérieures. C'est un autre aspect du pré-salaire que nous abordons ici: le salaire étudiant a pour implication d'exiger une planification de l'école et du nombre d'étudiants en fonction des besoins de l'économie. En effet, que l'étudiant produise un rendement différé soit, mais encore faut-il qu'il ait un emploi pour fournir ce rendement.

Dans un système économique comme le nôtre, alors que le patronat préfère mécaniser et mettre du personnel à pied, l'établissement d'un salaire étudiant risquerait d'entraîner un accroissement de la sélection et du contingentement. En effet, à supposer que le gouvernement reconnaisse légalement l'étudiant comme un travailleur intellectuel à rendement différé, la logique de cette affirmation le pousserait à ne former qu'un nombre restreint d'étudiants, selon les exigences des patrons.

Nous en arrivons donc à la conclusion qu'il faudrait non seulement viser une rémunération de l'étudiant, mais aussi des mesures permettant de créer des emplois, de façon à ce que le potentiel de main-d'oeuvre formé par nos écoles serve à quelque chose.

A ce propos, l'ANEQ avance actuellement qu'il serait souhaitable que l'état affecte la main-d'oeuvre inactive à des travaux susceptibles de remplir des besoins actuellement négligés par le patronat. La construction domiciliaire, les garderies, sont autant de services susceptibles de fournir des emplois.

C'est donc un débat très intéressant qui s'ouvre maintenant sur le revenu de l'étudiant. L'hypothèse du salaire étudiant, entre autres, doit être examinée. Est-elle souhaitable? Si oui à quelles conditions et à quelle échéance? Voilà autant de questions sur la table. Il reste aux étudiants d'en discuter et d'en disposer.

François Couture

LE LOISIR SCIENTIFIQUE:

de la science
en dehors des cours

Il fait plaisir au Conseil de la jeunesse scientifique d'apporter sa collaboration à «le QUEBEC ETUDIANT». Vous aurez ainsi la possibilité d'aborder le monde des sciences sous un angle différent des traditionnelles chroniques SAVANTES des revues ou des quotidiens. Tout au long de l'année, nous comptons vous présenter des activités scientifiques mises sur pied par des étudiants qui ont découvert que la science peut exister en dehors des cours et que c'est alors drôlement plus intéressant. Dans cette première chronique, nous vous traçons un tableau de l'ensemble des activités scientifiques réalisées au Québec.

La curiosité pour les sciences s'éveille souvent à partir d'événements les plus fortuits: en regardant la neige tomber, l'oeuf cuire dans la poêle ou en jouant au baseball, on fait ses premières découvertes sur la gravité et la transformation de la matière. On peut y puiser le goût de poursuivre ses expériences dans un domaine particulier, seul ou en groupe.

Depuis quelques années au Québec, on a vu naître une multitude de clubs, de camps de sciences et d'autres formes d'activités scientifiques, qui ont suscité la mise sur pied de projets de toutes sortes: construction d'un ballon-sonde, observation de la voie lactée, identification de la flore et de la faune d'une région, etc. Plusieurs de ces activités scientifiques, encouragées et coordonnées par le Conseil de la jeunesse scientifique (CJS) se sont développées à un rythme rapide.

Le Conseil de la jeunesse scientifique: un organisme-ressource au service des jeunes scientifiques:

Créé en 1970, le Conseil de la jeunesse scientifique est un organisme à but non lucratif qui intervient auprès des jeunes, dans le domaine du loisir scientifique. Il s'adresse aux individus et aux groupes de jeunes scientifiques des niveaux secondaire et collégial, qu'ils soient ou non membres d'organismes comme les clubs ou qu'ils participent à des camps et à des expo-sciences. Subventionné par le Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, le CJS reçoit également des dons et des services de la part de l'industrie privée.

Buts poursuivis:

Le CJS vise à encourager les jeunes à s'adonner à une activité de loisir scientifique, à leur permettre d'acquiescer une méthode scientifique par la réalisation de travaux et aussi à faire connaître au public les activités de loisir scientifique pratiquées par les jeunes.

Formes d'activités:

Les formes d'activités pratiquées par les jeunes scientifiques et que le CJS s'attache à promouvoir, sont les suivantes:

1° **Les clubs-sciences**, organisés au niveau d'une école, d'un Cégep, d'un quartier ou d'une municipalité: on fait des travaux scientifiques, on visionne des films, on organise des conférences, des visites industrielles, etc...

2° **Les expo-sciences**, locales ou régionales, ont pour buts de favoriser les rencontres entre les jeunes et de présenter au public le fruit des travaux et des recherches qu'ils ont menés durant l'année.

3° **Les travaux ou les programmes de recherches**, d'envergure variable, locale ou régionale, réalisés par des individus ou des groupes rattachés ou non à un organisme (à une école, un collège, un comité de loisir).

4° **Les camps et les stages** d'initiation ou de perfectionnement en sciences sont organisés sur un plan régional ou provincial durant les mois d'été, les

fins de semaines ou les congés de Noël et de Pâques.

Rôle de conseiller auprès des milieux de jeunes scientifiques:

Le CJS s'est donné pour rôle de contribuer au fonctionnement des organismes de jeunes scientifiques et de conseiller les individus et les groupes qui poursuivent de façon autonome des travaux scientifiques. Le CJS agit à titre de ressource en répondant aux besoins précis exprimés par les milieux de jeunes scientifiques au palier local ou régional. Ses moyens d'intervention consistent en animation, documentation, information et organisation d'activités.

Services offerts:

Dans le cadre de son mandat, le CJS offre un ensemble de services dont voici les principaux:

Personnes-ressources: des directeurs régionaux et des conseillers scientifiques viennent en aide aux jeunes scientifiques. Les directeurs régionaux mettent sur pied diverses activités régionales (ateliers, stages, clubs-sciences, expo-sciences). Ils font le lien entre les groupes locaux et régionaux et affectent, au besoin, des conseillers scientifiques aux groupes qui en font la demande. Les conseillers scientifiques aident les jeunes dans la réalisation de projets par des rencontres et des échanges de documentation.

Organisation d'activités: le CJS organise sur demande, des camps ou stages en sciences, des colloques. Il prépare un congrès annuel, qui se tient généralement en octobre.

Information et documentation: le CJS publie un bulletin périodique intitulé «Jeunes scientifiques». Il a également élaboré une documentation complète sur les activités de loisir scientifique chez les jeunes au Québec. Il s'agit de quatre collections de documents: «Cahiers d'organisation», «Guides scientifiques», «Travaux des jeunes scientifiques», «Répertoire des films, volumes et revues accessibles aux jeunes scientifiques» ainsi qu'un annuaire des organismes à caractère scientifique.

VIII^{ème} congrès de l'ANEQ

Qui doit payer?

A la lumière de l'analyse historique, une réforme du système d'enseignement au Québec est nécessaire et suivant une telle optique le financement de l'Education doit être assuré «par une taxation des revenus de la grande entreprise, revenus qu'elle réalise à même les ressources et la force de travail au Québec». C'est en ces termes que le VIII^{ème} Congrès de l'Association Nationale des Etudiants du Québec a défini au mois de juillet dernier le principe sous-tendant toute son action future.

Ce principe inclu à l'intérieur d'un document intitulé: «Déclaration du VIII^{ème} Congrès National sur la réforme de l'Education et sur les droits des Québécois en Education», se présente comme étant la conclusion d'un virulente analyse du système d'enseignement actuel.

Remontant aux objectifs exprimés par le mémorable Rapport Parent et après examen du système scolaire, le Congrès en constate plusieurs choses: premièrement, l'Education demeure toujours un privilège et non pas un droit réel et ce, que ce soit par le jeu des options générales et professionnelles, par les contraintes financières, l'évaluation, la sélection et par la pédagogie elle-même ou encore par la division par le sexe régnant encore dans certaines options «perpétuant ainsi une division arbitraire du travail entre les hommes et les femmes». Deuxièmement, les structures de co-gestion instituées n'ont pas donné de pouvoirs réels aux parents, étudiants, professeurs et personnel de soutien.

Le document déplore également «la spécialisation hâtive des élèves et ce, au détriment d'une formation générale suffisante et de qualité». Dans un tel cadre de spécialisation, l'éducation permanente se présente donc comme complémentaire cherchant à combler les carences de formation plutôt que de contribuer à l'épanouissement des individus. «Replâtrement financé à même les poches des travailleurs», d'affirmer le document.

On éprouve de la même façon la grosseur «monstrueuse» des écoles modernes, le trop faible nombre de professeurs, diminuant d'autant l'attention portée à chaque étudiant.

Quant à la contribution du système d'enseignement au développement économique du Québec, tel que souhaité par le Rapport Parent, le document affirme que «ce développement se résume pour nous (les étudiants) au chômage des diplômés et à une situation financière précaire. Quant à l'ensemble du Québec on ne constate qu'une dépendance toujours plus profonde face aux monopoles étrangers et nationaux reliée à une dépossession toujours plus grande de nos ressources et de notre travail».

Le document constate aussi le nombre grandissant des coupures de budgets dans le secteur de l'Education depuis 1970 et des conséquences déplorables d'une telle action: manque de matériel, d'enseignants, détérioration des conditions d'études, de vie, de travail, etc... provoquant de multiples conflits «opposant les étudiants, pro-

fesseurs, parents et employés scolaire d'une part, au gouvernement, aux commissions scolaires et aux administrations locales d'autre part», nuisant à l'apprentissage. «Le gouvernement en est le seul responsable. C'est pourquoi nous nous joignons à tous ceux qui s'opposent à la détérioration et qui y résistent», d'affirmer le document. Cette situation, le document adopté en Congrès, l'explique par la subordination du système scolaire «aux grands intérêts financiers, monopoles étrangers et nationaux qui accaparent toujours davantage les ressources naturelles, de même que la force de travail des québécois».

C'est ainsi que, selon l'ANEQ, le gouvernement, devant satisfaire les exigences du patronat, désirant de plus en plus de privilèges financiers et autres, restreint ses dépenses de santé et d'éducation tout en laissant s'élever la part des taxes et d'impôts des particuliers. En retour, le patronat «dans le cadre actuel de la crise économique, préfère réduire l'embauche, créant le chômage».

En foi de quoi, le VIII^{ème} congrès de l'ANEQ réclame donc pour tous les québécois:

- le droit des québécois à une éducation gratuite sans discrimination
- le droit à une formation générale de qualité (culture, langue, histoire nationale, etc...)
- le droit à des conditions d'études adéquates
- le droit à un support financier de l'Etat (subsistance, santé, habillement, loisirs, frais rattachés à la formation)
- le droit à un travail respectant les compétences de l'étudiant et dans des conditions acceptables par lui
- le droit d'association
- le droit d'administrer eux-mêmes les Services aux Etudiants
- le droit de participer aux consultations et aux décisions touchant l'Education.

Et c'est sur la foi de ces principes que les dirigeants de l'ANEQ préparent la rentrée de septembre.

Marc Berthiaume
(Sherbrooke - PEN)

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5780 SOUTH CAMPUS DRIVE
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3700
FAX: 773-936-3701
WWW: WWW.CHEM.UCHICAGO.EDU

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5780 SOUTH CAMPUS DRIVE
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3700
FAX: 773-936-3701
WWW: WWW.CHEM.UCHICAGO.EDU

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5780 SOUTH CAMPUS DRIVE
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3700
FAX: 773-936-3701
WWW: WWW.CHEM.UCHICAGO.EDU

L'Aneq soutient les meuniers

[BNIR] Tous se souviennent encore des minutes horribles que rapportait la télévision, alors que huit personnes étaient blessés par le tir des gardiens de la compagnie Robin Hood. C'est à l'occasion d'une manifestation d'appui à la lutte des meuniers que l'ANEQ a pris publiquement position contre la multinationale Robin Hood et pour l'adoption d'une loi anti-scabs. On se souviendra que la présence de scabs dans l'usine est la principale raison qui avait conduit les grévistes à tenter une entrée dans le bâtiment. L'Aneq a fait parvenir le texte de sa résolution aux meuniers. De plus, des représentants de l'ANEQ ont assisté à la manifestation d'appui.

